



AVIS DU MAIRE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales

-
Le conseil municipal se réunira
Salle du Conseil, à la **Mairie de Felletin**
Lundi 30 décembre 2024 à 19h00
Affiché le Lundi 23 décembre 2024

-
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Décision Modificative n°3 du budget annexe assainissement
2. Redevance assainissement de l'Agence de l'Eau 2025

Questions diverses



Le Maire

Olivier CAGNON